



Avis d'appel à candidature pour l'octroi de subvention des Dispositifs de Paiement Electronique

Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet Intégré de Transformation Numérique des Régions Rurales (**PITN2R**).

L'objectif du **PITN2R** est d'améliorer l'accès des communautés rurales ciblées au haut débit et de promouvoir l'usage des solutions numériques pour améliorer l'efficacité des chaînes de valeur agricoles ciblées (Riz, Maïs, Karité Légumes) et l'inclusion financière.

L'un des objectifs de sa composante 2 : Inclusion financière numérique et solutions numériques pour le développement rural est de stimuler l'inclusion financière dans le monde rural et d'augmenter l'adoption des outils numériques par les communautés rurales.

L'usage d'un Dispositif de Paiement Electronique, permet au Commerçant utilisateur de digitaliser les paiements, de mieux suivre ses ventes, ses encaissements et saisir des opportunités de financement, d'assurer la sécurité de ses fonds, d'éviter les problèmes de monnaie et de faciliter la relation avec sa clientèle.

Pour faciliter l'adoption des Dispositifs de Paiement Electronique, il est prévu un accompagnement partiel aux personnes et structures ayant des activités commerciales. Le PITN2R lance dans ce cadre un appel à Candidature pour l'octroi de subventions pour l'acquisition de ces **Dispositifs de Paiements Electroniques (Terminaux à imprimante et Terminaux sans imprimante)**. Les DPE sont intégrés de moyens de paiement mobile (**encaissements de fonds par mobile money**). Le Présent appel à candidature est ouvert aux personnes physiques ou morales exerçant/offrant des services sur le territoire national et en particulier dans la zone d'intervention du projet (Borgou, Alibori, Atacora, Donga, Collines et la commune de Djidja pour le Zou). **Il s'agit des cibles suivantes :**

1. **Opérateurs/opératrices marchands/marchandes au Benin ;**
2. **Les agriculteurs/agricultrices individuels/individuelles seuls ou organisés en groupe d'intérêt et/ou d'activité ;**
3. **Promoteurs/promotrices organisés en groupement, en coopérative, en association, PME, ou GIE ;**
4. **Les Promoteurs/promotrices individuels.**

TYPES DE DISPOSITIFS, COÛTS ET CONTREPARTIES

	Bénéficiaires	Nombre total actuel de dispositifs	Coût unitaire du Dispositif	Taux de la subvention	Contrepartie à verser par le bénéficiaire (candidat retenu)
Terminaux de Paiement avec imprimante	Personnes morales (PME, Groupements, coopératives, association, etc.)	260	197 000 F CFA	80%	39 400 F CFA
Terminaux de Paiement sans imprimante	Promoteurs individuels	544	138 000 F CFA	80 % pour les hommes	27 600 F CFA
				90 % pour les femmes et personnes handicapées	13 800 F CFA

CONDITIONS A REMPLIR

1. Être promoteur, producteur, fournisseur ou distributeur de produits ou services non illicites.
2. Être de nationalité béninoise.
3. Avoir une activité d'au moins 12 mois d'ancienneté sur le territoire national.
4. Fournir pour les transactions sur les trois derniers mois ou la dernière saison, le nombre de clients.
5. S'engager à promouvoir auprès des populations, l'utilisation des paiements numériques notamment le mobile money dans ses zones d'activité.

PIECES ET DOCUMENTS A FOURNIR

1. Une copie de la carte CIP ou carte biométrique du demandeur ; (pour les PME, Coopératives et groupement, la copie de la carte CIP ou carte biométrique du représentant légal est requise);
2. Une copie de tous documents légaux de création (registre de commerce ou tout autre document officiel) pour les PME, Coopératives et groupements ;
3. Un formulaire de candidature ;
4. Un engagement écrit à sensibiliser et accompagner ses clients et sa communauté à l'utilisation et l'adoption du mobile money pour les transactions ;

5. Un engagement écrit à libérer la contrepartie (20 % ou 10% selon la cible) au cas où la subvention est accordée.

NB : Les modèles de formulaire et engagement peuvent être retirés contre zéro franc sur le site web du PITN2R (pitn2r.gouv.bj) ou auprès des agents d'appui installés dans les mairies de la zone d'intervention du projet (Borgou, Alibori, Atacora, Donga, Collines et la commune de Djidja pour le Zou).

Des informations complémentaires peuvent être obtenues dans les mairies auprès des agents d'appui qui y sont installés ou des superviseurs désignés dans les mairies de 9H à 16H jusqu'au 08 mars 2024. Les contacts des agents d'appui sont disponibles sur le site web du projet.

Les dossiers complets doivent être déposés **sous pli fermé dans les secrétariats administratifs des mairies au plus tard le vendredi 08 mars 2024 à 17 heures 00 mn** et porter expressément la mention « **Manifestation à l'appel à candidature pour l'octroi de subvention des Dispositifs de Paiement Electroniques aux marchands** »

Les candidats retenus seront contactés par le PITN2R pour la suite du processus (Versement des contreparties bénéficiaires, formations et remises des Terminaux).



Zimé SOUNON TAMOU
Coordonnateur du PITN2R